

LES NOUVELLES DE SERMESSE

Le mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous à l'occasion de ce nouveau numéro de notre Info Commune. Vous y trouverez régulièrement des informations sur les projets en cours et à venir, la vie associative, les manifestations et, plus largement, tout ce qui participe à la vie de notre commune.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Pascaline PERNOT



Mairie

Adresse : 16 route Nationale

Téléphone : 03.85.91.56.71

Courriel : mairie@sermesse-71350.fr

Ouverture : mardi de 8h à 12h / vendredi de 14h à 18h

Site Web : <https://www.sermesse-71350.fr>

Facebook : Mairie de Sermesse

Application mobile : Intramuros

Actions réalisées par le Conseil depuis le debut de Mandat

- Conseil municipal : création de commissions extra-communales et communales
- Etat des lieux de la commune : inventaires, visites.
- Demande de devis : réfection du toit de la salle des associations, mise aux normes électriques, chauffage du logement communal, église ...
- Assainissement : poursuite du schéma directeur
- Entretien de la voirie, fleurissement
- Cérémonie et manifestation (8 mai et 14 juillet)
- Mise à jour de l'archivage communal, du cimetière, du plan de sauvegarde
- Réunions communales, extra-communales et communautaires

Attributions des délégations des membres du Conseil Municipal

Pascaline PERNOT : SIRTOM, ARNIA + toutes les commissions communales + Finance, Urbanisme et Tourisme de la CCSDB

Cyril PETIOT : Syndicat des eaux + Travaux, Finances et Fleurissement de la Commune.

Béatrice CHAUVEL : Syndicat des eaux, Défense + Finances, Cérémonies, Fleurissement, Action Sociale, Archivage et Cimetière

Emmanuel BARRAUT : SIVOS, + Travaux et Bois Communaux

Elodie BAILLARD : SIVOS, SIDI + Cérémonies, Action Sociale et Communication

Christophe ROSIER : SYDESL, SIDI + Travaux, Bois Communaux et Régisseur Communal

Laetitia BARRAUT : Cérémonies et Communication

Daniel CHAREYRE : Finances, et Cérémonies

Audrey MARIN : SYDESL + Finances, Cérémonies, Fleurissement et Action Sociale

Sylvain LANDO : Travaux

CCSDB : Communauté de Commune Saône Doubs Bresse - **SIRTOM** : Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères - **ARNIA** : Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle - **SIVOS** : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire - **SIDI** : Syndicat Intercommunal de Défense Incendie - **SYDESL** : Syndicat Départemental d'Energie de Saône & Loire

Travaux à l'étude 2026 - 2027

Lors de la visite des bâtiments communaux en début de mandat, plusieurs travaux nous ont paru urgent à prévoir
Des devis ont été demandés aux artisans de la région et des délibérations passées pour les approuver

Bâtiment des Associations



La toiture au-dessus de la salle des associations présente de nombreuses infiltrations d'eau.

Il est prévu

- pose d'un échafaudage,
- enlèvement et remplacement des liteaux, des tuiles et de la zinguerie
- dépose des pannes existantes
- démolition des souches des cheminées
- réfection de la toiture avec sous toiture HPV
- réfection des débords (planche de rives et frisette)
- réfection de la zinguerie

L'Eglise



Le précédent Conseil avait réparé les fuites dans la toiture, il faut désormais poursuivre les travaux intérieurs :

- reprise des murs endommagés
- peinture des portails et portes
- réfection des bancs endommagés

Divers

- Réfection de la toiture du Bâtiment de la Mairie suite à des infiltrations dans le logement communal et la salle de réunion.
- Mise aux normes électrique de la mairie et de la salle des fêtes
- Changement de l'éclairage du parking de la salle polyvalente par des projecteurs LED
- Peinture des portails
- Plantations d'arbres

Logement communal

Remplacement de la chaudière fuel présentant des fuites par une pompe à chaleur air/eau



Projet HY-FEN



L'entreprise NaTran organise une concertation sur la création d'une infrastructure sur SERMESSE de transport d'hydrogène renouvelable et bas-carbone constituée d'une canalisation enterrée en acier de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) à Erching (Moselle) d'un diamètre compris entre 914 mm et 1219 mm

L'étude est en cours et des réunions publics d'informations auront lieu. En attendant, vous pouvez consulter le site <https://concertation.projet-hyfen.com>

Recensement 2027 de SERMESSE

La commune de SERMESSE réalisera le recensement de sa population du 21 janvier 2027 au 20 février 2027

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser.



rendez-vous sur le site : recensement.gouv.fr

La mairie recrute un agent recenseur

PROFILS ET MISSIONS ;

Vous êtes disponible sur la période du recensement, en journée et soirée. Doué(e) d'une aisance relationnelle, vous avez une capacité à dialoguer et faites preuve de neutralité, discrétion et confidentialité. Autonome, méthodique et organisé(e), vous êtes à l'aise avec la gestion de démarches administratives, vous savez impérativement utiliser un ordinateur et internet pour le suivi des réponses. Vous avez la capacité de respecter les procédures de collecte, le planning, les rendez-vous et de rendre compte au coordinateur. En tant qu'agent recenseur, vous êtes chargé de : Collecter l'ensemble des informations et documents qui seront ensuite traités par l'INSEE, Intervenir auprès des personnes habitant la commune de SERMESSE

CONDITIONS - Être majeur. Être disponible sur l'ensemble de la période de recensement et les ½ journées de formation. Être mobile afin de couvrir toutes les adresses du secteur confié. Posséder un téléphone portable et une adresse électronique.

DISPONIBILITÉ

Phase de formation - 2 demi- journées de formation obligatoires en janvier 2027

Phase de préparation - Une tournée de reconnaissance sur le terrain entre les 2 formations, relevée sur un imprimé spécifique ; - Dépôt d'une lettre d'information dans les boîtes aux lettres.

Phase de collecte : Du 21 janvier au 20 février 2027 - Collecte sur le terrain du lundi au vendredi principalement, le samedi midi et soir ; - Déposer les documents du recensement - Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet ; - Pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis ; Relancer, avec l'aide de la coordinatrice communale, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les détails impartis Rendre compte de l'avancement de son travail et remise des réponses papier au moins une fois par semaine à la coordinatrice ; - Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ (E) ?

Adressez votre candidature à la mairie de SERMESSE, dans la boîte aux lettres, par téléphone au 03.85.91.56.71 ou par mail à mairie@sermesse-71350.fr avant le 31 octobre 2026.



VIVRE A SERMESSE

Tonte et travaux bruyants

Pour la tranquillité de tous merci de respecter ces horaires

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jour férié de 10h à 12h



Vente de bois

Une vente de bois de chauffage sur pied + têtes de chêne sont proposés aux habitants de SERMESSE.

Informations et inscription en mairie aux horaires d'ouverture avant le 30 septembre 2026

Enfance

- La commune participe à hauteur de 30€ pour les activités extrascolaire ou voyage scolaire. Sous conditions : 1 fois par année scolaire, enfant scolarisé de - 18 ans résident à temps plein sur SERMESSE, présenter une demande et un RIB à la mairie ainsi qu'un justificatif de paiement dans la limite de 3 mois suivant le début de l'activité.
- Un heureux évènement ? Merci d'en informer la mairie afin de bénéficier d'un bon d'achat de 30€ à l'arbre de Noël.
- Le recensement citoyen s'effectue dès 16 ans à la mairie ou en ligne sur <https://www.service-public.gouv.fr/> avec le livret de famille et une pièce d'identité.



Ouverture de la déchetterie de Pontoux :

Septembre : lundi, mercredi, samedi de 7h30 à 12h et de 12h45 à 15h

Du 1er octobre au 31 mai : lundi, mercredi, samedi de 9h à 12h et de 12h45 à 16h30.

Des rouleaux de sac jaunes sont à votre disposition en mairie aux horaires d'ouverture

En cas de **casse ou de changement de contenance de votre poubelle** vous pouvez contacter le SIRTOM au 03.85.87.62.34 pour l'échanger gratuitement à la déchetterie de Pontoux.

Listes électorales

L'élection présidentielle française aura lieu les 18 avril et 2 mai 2027

Pour ne pas être pris de court, pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Pour cela vous avez besoin d'un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité) et d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez le faire en mairie ou sur le site Service Public.

<https://www.service-public.gouv.fr/>

Nids de frelon asiatique

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, prenez une photo du nid (si possible de l'insecte) puis contactez notre référent Gilbert Bontemps au 06.61.10.24.62/gilbert.bontemps@hotmail.fr qui se chargera de détruire ce nid.



Evènements à venir sur Sermesse

27 septembre 2026 : Brocante du Comité des Fêtes - Rue des Vignes de 7h à 17h - Entrée gratuite.

11 novembre 2026 : Commémoration au monument aux morts devant l'église à 11h suivi du verre de l'amitié et de l'exposition "La Grande Guerre et les soldats de notre commune" à la salle polyvalente avec la participation de l'ONACVG

19 décembre 2026 : Remise des colis de Noël aux habitants de +70 ans ne souhaitant pas de repas

20 décembre 2026 : Arbre de Noël et spectacle organisé par la commune et le comité des fêtes ouvert à tous les habitants

15 janvier 2027 : Vœux du Maire : Bilan, perspectives, remerciements et moment de convivialité

23 janvier 2027 : Repas de la St Vincent offert aux habitants de +70 ans et ouvert à tous sur réservation

En espérant que ce numéro vous ait plu et en attendant le prochain fin janvier 2027, portez vous bien